

CONVOCATION DU 07 DECEMBRE 2020 POUR LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 DECEMBRE 2020

Convocation en date du 07 décembre 2020, adressée individuellement à chaque conseiller municipal, par écrit et à domicile, pour le lundi 14 décembre deux mille vingt, à vingt heures trente minutes à l'effet de procéder à :

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 16 Novembre 2020.

- 1) Décisions modificatives – budget primitif 2020
- 2) Proposition achat terrain
- 3) Questions Diverses.

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2020

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 14

Date de convocation : 07 Décembre 2020

L'an deux mille vingt et le quatorze du mois de décembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de Prades se sont réunis à la salle de la mairie à huit clos, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Présents : Messieurs DALVERNY Jérôme, VALETTE Alain, ALLEGRE Guillaume, SABATIER Gilles, BELABED Hakim, LEJEUNE Arnaud, CONDOR Alain, FERMENT Bernard.

Mesdames TERME Annie, THEROND Marie-Josée, HENNACHE Marie Hélène, NEYRAND COUDENE Evelyne, BENOIT Corine, BOUCHEREAU Morgane, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 14 membres.

Excusée : DUCLAUX Marie-Christine

Absents :

Procurations :

Secrétaire de séance : TERME Annie.

1) DECISIONS MODIFICATIVES – BUDGET PRIMITIF 2020 :

Le Maire rappelle qu'il y a lieu de réaliser des décisions modificatives :

Budget Général 2020:

Décision Modificative N° 03 : Investissement

2184 (mobilier) : - 2 400.00 euros 1641 (remboursement emprunts) : + 2 400.00 euros

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal charge le Maire :

- D'inscrire les décisions modificatives nécessaires au budget primitif 2020,
- De signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Pour : 14 Contre : 00 Abstention : 00

2) PROPOSITION ACHAT TERRAIN :

Le Maire informe qu'une parcelle de terrain située en zone naturelle jouxtant le cimetière n°03 est en vente. L'acquisition de ce terrain pourrait permettre d'agrandir le cimetière dans les années à venir. Le tarif proposé par le propriétaire au mètre carré semble très élevé pour l'ensemble des conseillers municipaux, de plus il reste de nombreuses concessions à la vente dans le cimetière n°03, donc l'acquisition de ce terrain n'est pas une priorité pour la commune. Le Maire est donc chargé de faire un courrier demandant au propriétaire de revoir son prix au mètre carré à la baisse.

QUESTIONS DIVERSES

- Suite à une demande d'un élu, un débat est engagé sur les points lumineux de la commune à savoir : leur nombre, leur emplacement, leur consommation énergétique, les éteindre suivant certaines plages horaires... toutes ces questions seront étudiées par un groupe de travail composé de six élus, un rendez-vous sera demandé avec un intervenant du syndicat d'électrification de l'Ardèche, une décision sera prise lors d'un prochain conseil municipal.

- Le Maire informe des diverses actions réalisées par « le Conseil Municipal des Jeunes » : le Noël Solidaire – la collecte des bouchons pour l'association « Mon Chien, Mon Compagnon » - la carte de Noël pour le Colis de Noël pour les ayants droits ; d'autres projets seront mis en place au printemps.
- Le Maire informe qu'un livret intitulé « ballade dessinée » va être réalisé à Prades, on pourra y retrouver divers lieux de la commune.
- Un compte facebook est activé et mis à jour par des élus de la commune.
- En raison de la crise sanitaire, le spectacle de Noël pour les enfants des écoles maternelles et primaires ne peut pas avoir lieu, il sera reporté.

La séance est levée à 21 heures 35 minutes.